RCS: CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00082

Numéro SIREN: 339 418 535

Nom ou dénomination : VISAS 4 COMMISSARIAT

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt 1015

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand



Documents comptables déposés en annexe du RCS

<u>Dépôt :</u>

Date de dépôt : 13/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1015

Déposant :

Nom/dénomination : VISAS 4 COMMISSARIAT

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN: 339 418 535

N° gestion : 1987 B 00082





1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dés	signat	ion de l'entreprise SARL VISAS 4 COMMISSARIAT		Dur	ée de	l'exercice exprimée en no	
Adı	resse	de l'entreprise 56 boulevard Gustave Flaubert 63000 CLERMO	NT FERRA	AND		Durée de l'exerc	cice précédent* 12
Nu	méro	SIRET* 3 3 9 4 1 8 5 3 5 0 0 0 1 1	,				Néant Exercice N clos le,
							30/09/2019
		LET LIMPLE L'S		Brut 1		Amortissements, provisions	Net 3
	***********	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	TES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	PORE	Frais de développement *	CX		CQ		
	INCOF	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	АН	392 501	AI		392 501
	BIL.IS/	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMC	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM	i	
	LES	Terrains	AN		AO		
∵ISÉ*	POREI	Constructions	AP		AQ		
10BII	S COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
ACTIF IMMOBILISÉ*	NOLLA	Autres immobilisations corporelles	AT .	60 285	AU	45 086	15 198
ACTI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW		
	MM	Avances et acomptes	AX		AY	the control of the co	
	35 (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		СТ		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres participations	CU	137	CV		137
	S FINA	Créances rattachées à des participations	вв	***************************************	вс		
	ATION	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	OBIL.IS,	Prêts	BF		BG		
	IMM	Autres immobilisations financières*	вн		ві		
		TOTAL (II)	BJ	452 924	вк	45 086	407 838
		Matières premières, approvisionnements	BL		вм	AF AONE	OPME
	*	En cours de production de biens	BN		DOF	IE CERTIFIÉE CONF	OKIVI.
	STOCKS	En cours de production de services	BP		BQ	TO COLONIA	
<u></u>	S	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
LAN		Marchandises	вт		BU		
JIRCL		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		вw	-////	
ACTIF CIRCULANT	SES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	162 432	BY	43 385	119 047
Ž	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	78 487	CA		\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
	0	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		СС		111
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	СВ		CE		,
	AIG	Disponibilités	CF	269 627	CG		269 627
		Charges constatées d'avance (3)*	СН	10 416	CI		10 416
	ion	TOTAL (III)	CJ	520 962	СК	43 385	477 577
nptes	de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	cw				
් දි	le régu	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ				
	Đ	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		. TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	СО	973 887		1A 88 471	885 415
		(1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP			(3) Part à plus d'un an CR	
de I	oroprié	réserve Immobilisations : lions concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	Stocks	3:		Créances :	





2)	BILAN - PASSIF a	avar

Form d	ulaire ob u Code g	oligatoire (article 53 A			
Dé	signat	tion de l'entreprise SARL VISAS 4 COMMISSARIAT			Néant *
	-				Exercice N
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:96_420)	I	DA	96 420
	1	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	ا ر	DB	21 769
	-	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	١,	DC	
		\dashv	DD	9 642	
ې	3	Réserve légale (3) Réserves statutaires ou contractuelles	-	DE	
	CAFILAUA PROPKES	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	-	DF	
1	N. I	(Dont réserve relative à l'achat	\dashv	DG	313 064
	AU.		\dashv	DH	313 004
	A I	Report à nouveau	\dashv	DI	137 169
	ا د	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-	137 169
		Subventions d'investissement	\dashv	DJ	
		Provisions réglementées *	\dashv	DK	
		. TOTAL (I)	ا_	DL	578 064
Autres fonds	န	Produit des émissions de titres participatifs	1	DM -	
itres 1	ndoud	Avances conditionnées	ا_	DN	:
		TOTAL (II)	_ ı	DO	
Sinc	362	Provisions pour risques	_ :	DP	
ovisio	et charges	Provisions pour charges	;	DQ	
4 5	<u> </u>	TOTAL (III)	_[1	DR	<u></u>
		Emprunts obligataires convertibles	╛	DS	
		Autres emprunts obligataires	_	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
3	£	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) :	DV	,
O LL	DE11E3 (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	J	DW[
	DE:	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	132 356
		Dettes fiscales et sociales		DY	104 554
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	•
		Autres dettes		EA	3 240
Cor	npte	Produits constatés d'avance (4)		ЕВ	67 200
		TOTAL (V)	٦	EC	307 350
		Ecarts de conversion passif* (V)	٦	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	885 415
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	\top	1B	
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
S	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	_	1D	
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	_	1E	
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	$^{+}$	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	+	EG	307 350
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	-	EH	
Щ_	(3)	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	_1		

Désig	nation de l'	entreprise : SARL VISAS 4 COMMI	SSARIAT				İ	Néant	*
					E	xercice N		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
				France	Expor	tations et		Total	
	Ventes	le marchandises*		Tanco		acommunautaires	F.G.	- Totas	
	Venies	biens *	FA FA		FB		FC		
7	Producti	on vendue {	FD	··	- FE		FF		
Į)	C1 100	(services *	FG FJ	1 047 963	FH FK		FI	1 047	96
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres		FL	1 047	96				
XPL(on stockée*					FM		
DE	Producti	FN							
UITS	-	ions d'exploitation					FO		
ld0≥	Reprises	sur amortissements et provisions, transfer	ts de charges* (9)			FP	28	66
2	Autres p	roduits (1) (11)					FQ		
				Total des	produits d'expl	oitation (2) (I)	FR	1 076	63
	Achats d	e marchandises (y compris droits de doua	ne)*				FS		
	Variation	n de stock (marchandises)*	******				FT		
	Achats d	e matières premières et autres approvision	nements (v comp	ris droits de douane)*			FU		***************************************
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								
NO	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								
TAT	Impôts, taxes et versements assimilés*								99.
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements*								76
ŒXI	Charges sociales (10)						FY	376	42
ES D							FZ	145	05
ARG	Sur immobilisations Sur actif circulant: dotations aux provisions* Sur actif circulant: dotations aux provisions* Pour risques et charges: dotations aux provisions							4	45
E	OTTA ATTIO,	(– dotations aux j				\	GB		
	DOT	Sur actif circulant : dotations aux provisi					GC	22	565
	Ď	Pour risques et charges : dotations aux p	rovisions				GD		
	Autres ch	narges (12)				/1/	GE	4	089
				Total des c	harges d'explo	itation (4) (II)	GF	881	349
	ÉSULTAT	D'EXPLOITATION (I - II)					GG	195	284
ations mmun	Bénéfice	attribué ou perte transférée* .				(III)	GH		
opérations en commun	Perte sup	portée ou bénéfice transféré*		4,724,444,444,444,444,444,444,444,444,44		(IV)	GI		
	Produits	financiers de participations (5)					GJ		
IERS	Produits	des autres valeurs mobilières et créances d	e l'actif immobili	sé (5)			GK		
ANC	Autorial State Company								
PRODUITS FINANCIERS		GL GM	·						
UITS	Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de charge								
ROD		nets sur cessions de valeurs mobilières de					GN		
<u>-</u>	1 Todata 1	icts sur cessions de valeurs modifieres de	pracement				GO		
ES	Detation	Engagina		Tota	al des produits		GP		
CHARGES FINANCIERES		financières aux amortissements et provisi	ons*				GQ		
NAN	Intérêts et charges assimilées (6)								
ES FI	Différences négatives de change								_
ARG	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
	<u> </u>	i		Total	des charges fir	ancières (VI)	Gυ		
2 - RI		FINANCIER (V - VI)					GV		
	<u> </u>	COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + I							





/	,,,,,,,,,,,	`
1	A	- \
	4	-)
`		/

omulaire	obligatoire	fanicle	53 A
d. C.d	obligatoire	(dienoit	

			e l'entreprise SARL VISAS 4 COMMISSARIAT				Néant	*
						E	xercice N	
	ELS	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
NIII.	EXCEPTIONNELS	НВ						
PRO!	CEPT	Repr	НС					
<u> </u>		HD						
	EXCEPTIONNELLES	Char	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			886
7	ONN	Char	ges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
5	CEPT	Dota	tions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
-			Total des charges exception	nnelles (7) (VIII)	нн			886
4	- RE	SUL	FAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(886)
F	articip	ation o	des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		4	827
I	mpôts	sur les	bénéfices *	(X)	нк		52	401
	-		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII))	HL	1	. 076	633
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VI	II + IX + X)	НМ		939	464
<u> </u>	5 - BI		ICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN		137	169
	(1)	Don	t produits nets partiels sur opérations à long terme		но			
	(2) I	Dont (produits de locations immobilières		НУ			***************************************
		-	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		***************************************	
	(3) I	Dont (- Crédit-bail mobilier *		НР			
	<u> </u>		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Don	t charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)] 1H			
	(5)	Don	t produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Don	t intérêts concernant les entreprises liées] ik			
	(6bis)	Don	t dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Don	t amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Don	t amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1	RD			
Sī	(9)	Don	t transferts de charges		A1		7	718
RENVOIS	(10)	Don	t cotisations personnelles de l'exploitant (13)	and the same state of the same	A2			
E E	(11)	Don	t redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		_ A3			
	(12)		t redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	compl	dementaires personnelles : facultatives des produits et charges exceptionnels (Citable 14 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	A9 41 088	Exerc	iaa N		
	(7)	joindr	(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Charges exceptionnelle			uits exceptio	onnels
		harg	ges sur retraite ext anterieurs	88	6	***************************************	~~~~	
	-							***************************************
	-							
				i				
		1	·		Exerc	îca N		
	(8)	Détail	des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures			oduits antéri	eurs
							***************************************	***************************************
							-	
				1				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

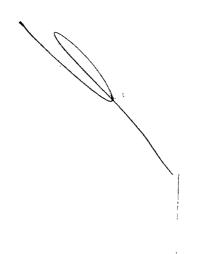




COMPTES ANNUELS

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Annexe







COMPTES ANNUELS

Règles et

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 885 416 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 137 169 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiels: 12 mois

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans * Matériel de bureau : 5 à 10 ans * Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



GESTION 4 CONSEIL

56 Bd G. Flaubert, 63000 Clermont -Ferrand

Tel: 04 73 42 48 00

Page 8





Copie certifiée conforme G / 13/02/2020 12:15:03 N° de dépôt - 2020/1015 / 339418535

COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %

- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 7 214 EUROS a été porté au crédit du compte 6482 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation Un montant de 759 EUROS correspondant à la quote-part du CICE de ses filiales non soumises à l'impôt sur les sociétés et revenant à l'entreprise en sa qualité d'associée a été porté au crédit du compte 6482 - Charges de personnel - CICE.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



GESTION 4 CONSEIL

56 Bd G. Flaubert, 63000 Clermont -Ferrand

Tel: 04 73 42 48 00





COMPTES ANNUELS

____/ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 portant sur les dispositions relatives aux fonds commerciaux, la société a réalise une identification et une analyse de la valeur des actifs concernés.

la clientèle présente à l'actif de la société VISAS 4 a une durée non limitée. Dans ce cadre, nous avons retenu comme approche pour la réalisation des tests de dépréciations la valeur d'usage.

Compte tenu du test de dépréciation réalisé, il n'y a pas lieu de contaster une dépréciation.

Tableau des immobilisations

Total Control of the	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	392 502	a version of	!	392 502
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 327	;	3 327	
Immobilisations incorporelles	395 829	**************************************	3 327	392 502
- Installations générales, agencements et	i	! !		
- Installations techniques, matériel et outillage	·			•
 Installations générales, agencements 	r	1	•	
aménagements divers	. 26 899			26 899
- Matériel de transport	19 726	:		19 726
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 451	1 209		13 661
Immobilisations corporelles	59 076	1 209		60 285
- Participations évaluées par mise en		model :		
- Autres participations	137	1		137
Immobilisations financières	137	- V st		137



GESTION 4 CONSEIL

56 Bd G. Flaubert, 63000 Clermont -Ferrand

Tel: 04 73 42 48 00





Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 327		3 327	
Immobilisations incorporelles	3 327	1 - 200	3 327	
- Installations générales, agencements et		:		
- Installations techniques, matériel et outillage	teri mahar pa	***************************************	- - -	
 Installations générales, agencements aménagements divers 	: 26 899 i	:		26 899
- Matériel de transport	2 071	3 945		6 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 657	514		12 171
Immobilisations corporelles	40 627	4 460		45 086
	1100	1:		

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 251 336 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :	1	<u>;</u>	
Créances Clients et Comptes rattachés	162 432	162 432 ¹	
Autres	78 488	78 488	
Charges constatées d'avance	10 416	10 416	
		1	

Produits à recevoir Montant



GESTION 4 CONSEIL 56 Bd G. Flaubert, 63000 Clermont -Ferrand

Tel: 04 73 42 48 00





COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 420,00 EUROS décomposé en 3 214 titres d'une valeur nominale de 30,00 EUROS.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 307 351 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	The second secon	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
		~ 4	 * *		1
Emprunts (*)	et dettes auprè	s des		•	1
établissement	ts de crédit don	ıt:		•	•
Dettes fournis	seurs et comp	tes			¥ .
rattachés			132 356	132 356	
Dettes fiscale	s et sociales		104 555	104 555	
Dettes sur imi	mobilisations e	t comptes			İ
Autres dettes	(**)		3 240	3 240	
. Produits cons	tatés d'avance		67 200	67 200 _;	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	- 10 A 2 A 2 A 2 A 2 A 2 A 2 A 2 A 2 A 2 A	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie



GESTION 4 CONSEIL







Notes sur le bilan

Charges à payer

The state of the s	Wontant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	71 287
CONGES A PAYER	15 580
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	4 827
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	20 000
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	4 178
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	11 995
ETAT CH.SOC./CONGES A PAY	66
ETAT AUTRES CH. A PAYER	917

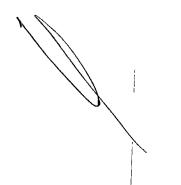
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	ng mang min and and and and and and and and and an	e e e	Çharges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 1 2 2000 400 400 10	10 416	

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	67 200	PERFORMANIA	;
			,





GESTION 4 CONSEIL

56 Bd G. Flaubert, 63000 Clermont -Ferrand

Tel: 04 73 42 48 00





SARI	VISAS	3 4 CC	MMIS	SARIAT
SAIL	. VIOAL	3 4 U(7 iailaii ←	

COMPTES ANNUELS

	nents donné	S		·			
en e encourant de la constant de la							Montant en EÜROS
Engagement	ts en matière de per	nsions				and the second s	21 426
Dont concer	nant :						.,
	*						
Engager	nents reçus						
	And the second s	9 ,000 5	2 5 1 2 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5		- 24 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Montant en EUROS
an ilian a managananganan arabitahahahah		under the second				Laurena Lauretter Per	
						Investor in the second	
Dont conce	rnant :					i	
Dont conce	rnant :					annyttere-)	
	_{rnant :} ments de ret	raite	ALGERIAN NORTH TO .	and the second s		Anniverse:	
Engagei			ensions, complé	ments de retraite e	t indemnités assi	milées : 21 426	EUROS
Engageı	ments de ret		ensions, complé	ments de retraite e	t indemnités assi	milées : 21 426	EUROS
Engagei Montant des	ments de ret	en matière de pe			t indemnités assi		



GESTION 4 CONSEIL

56 Bd G. Flaubert, 63000 Clermont -Ferrand Tel: 04 73 42 48 00





VISAS 4 COMMISSARIAT Société à responsabilité limitée au capital de 96 420 euros Siège social: 56 Boulevard Gustave FLAUBERT 63000 CLERMONT FERRAND 339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 7 FEVRIER 2020

Exercice clos le 30 septembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

<u>ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ</u>

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité N est stable par rapport à N-1 avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 1 028k€ en N contre 1 022k€ en N-1.

Il est a noter que la diminution du chiffre d'affaires récurent de commissariat (977k€ en N contre 985k€ en N-1) a été compensé par une hausse des missions annexes qui représentent cette année un chiffre d'affaires de 45k€ contre 32k€ en N-1.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré un contexte marqué cette année par la promulgation de la Loi PACTE du 22 mai 2019 qui entraine à terme pour la profession une perte significative du nombre de mandats et donc du chiffre d'affaires des missions récurrentes d'audit légal, la société est confiante pour l'avenir.



D'une part la direction, consciente des effets de cette nouvelle loi et de ses conséquences, étudie les différentes hypothèses de développement possible. D'autre part, il est constaté depuis plusieurs années au niveau du cabinet un développement des missions spéciales qui ne sont pas concernées par le champ d'application de ces textes (missions spéciales de la structure VISAS 4 ou missions du groupe assurées par l'entité VISAS 4).

Enfin, la typologie du portefeuille de commissariat aux comptes permet de limiter la portée de ces textes pour la société avec une part significative de l'activité qui n'est pas concernée par les modifications législatives et notamment, le secteur associatif.

Enfin, le budget présenté au titre du 30/09/2020 est favorable.

Principaux risques et incertitudes

Le principal risque actuel demeure dans l'impact des textes précédemment cités et, au-delà des impacts pour le cabinet, des impacts collatéraux liés à la profession et à l'environnement de commissariat aux comptes en Auvergne.

Pour autant, et compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus (notamment en ce qui concerne la nature du portefeuille, le développement des missions spéciales, les effets de synergie avec le groupe), la direction est confiante concernant les perspectives de développement.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 047 963 euros contre 1 043 909 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 28 670 euros contre 24 213 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 324 993 euros contre 306 665 euros pour l'exercice précédent.





Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 765 euros contre 3 439 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 376 425 euros contre 376 914 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 145 050 euros contre 145 364 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 contre 5 pour l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 27 024 euros contre 31 807 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres charges s'élève à 4 089 euros contre 7 303 euros pour l'exercice précédent

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 881 349 euros contre 871 495 euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 195 284 euros contre 196 628 euros pour l'exercice précédent

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 euros (0 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 195 284 euros contre 196 628 euros pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -886 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 4 827 euros contre 3 749 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 52 401 euros contre 56 569 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019 se solde par un bénéfice de 137 169,00 euros contre un bénéfice de 136 310,00 euros pour l'exercice précédent

Au 30 septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 885 415 euros contre 811 033 euros pour l'exercice précédent

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 137 169,18 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 de la manière suivante :





-Distribution d'un dividende de 42 euros par part.

- Le solde au poste « autres réserves » pour

134 988,00 euros 2 181,18 euros

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants:

EXERCICE	DIVIDENDE	ABATTEMENT
30.09.2016	122 132,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750 ouvrant droit à abattement : 380
30.09.2017	128 560,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 128 160 ouvrant droit à abattement : 400
30.09.2018	134 988,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 134 568 ouvrant droit à abattement : 420

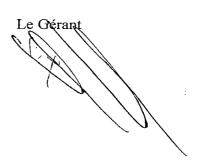
Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 285 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.





VISAS 4 COMMISSARIAT Société à responsabilité limitée au capital de 96 420 euros Siège social : 56 Boulevard Gustave FLAUBERT 63000 CLERMONT FERRAND 339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 FEVRIER 2020

<u>Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019</u>

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 137 169,18 euros de la manière suivante :

-Distribution d'un dividende de 42 euros par part,

134 988,00 euros

- Le solde au poste « autres réserves » pour

2 181,18 euros

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	ABATTEMENT
30.09.2016	122 132,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750 ouvrant droit à abattement : 380
30.09.2017	128 560,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 128 160 ouvrant droit à abattement : 400
30.09.2018	134 988,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 134 568 ouvrant droit à abattement : 420

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 FEVRIER 2020

Cette résolution est adoptée à la majorité des votants, Madame Evelyne SERIN-CABEAU s'étant abstenue

Société d'Avocats S.E.L.A.R.L. au Capital de 84.000 e 56, Boulevard Gustave Flaubert 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06 R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027

Certifié conforme La Gérance



